Image not found or type unknown

# VEHICULE MAL REPARE SUITE SINISTRE

Par **Maria FOMBA**, le **27/03/2017** à **17:05**

Bonjour,
j'ai fait réparer mon véhicule suite à un accident non responsable (donc pris en charge par l'assurance). au bout de 2 mois il m'a été restitué mais le radar de recul ne fonctionne pas. après inspection le garage me dit qu'il manque une pièce et que ce n'est pas lui.... Il s'agit d'une nissan qasqai+2 et le choc à eu lieu a l'arriere du vehicule. le garage me demande d'aller voir nissan pour les réparations....
quels sont mes recours svp? merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés